

## LANGUE FRANÇAIS

### 1) POUR LES CITOYENS ETRANGERS CITOYENS ÉTRANGERS APPARTENANT À L'UNION EUROPÉENNE

#### a) Citoyens communautaires régulièrement résidants

Les étrangers qui ont la citoyenneté des Pays de la Communauté Européenne régulièrement résidant en Italie peuvent s'inscrire au Service Sanitaire National (SSN) et ils ont la pleine égalité de droits et de devoirs des citoyens italiens.

Pour en savoir plus, s'adresser à la ASL (Assistance Sanitaire Locale).

#### b) Séjour bref (<3 mois)

Les citoyens communautaires peuvent accéder directement aux prestations sanitaires en présentant la "carte européenne d'assurance maladie" délivrée par le pays d'origine.

### CITOYENS ÉTRANGERS QUI N'APPARTIENNENT PAS À L'UNION EUROPÉENNE

Les étrangers séjournant avec permis de séjour régulier ont le droit de s'inscrire au SSN avec les mêmes droits et devoirs des citoyens italiens à condition qu'ils soient inscrits au registre d'état civil de la Commune d'appartenance. Si l'inscription n'est pas faite, tous les frais pour les soins médicaux sont à charge du citoyen étranger. Les conditions pour l'inscription au SSN dépendent du permis de séjour que le citoyen possède. Pour d'autres informations, il est nécessaire s'adresser au bureau de l'état civil de la ASL (Assistance Sanitaire Locale) de la Commune de résidence.

### 2) POUR LES CITOYENS ETRANGERS

#### CITOYENS NON EN RÈGLE AVEC LES NORMES D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR

L'assistance aux citoyens étrangers non en règle est assurée pour:

- soins urgents et essentiels (concernant des pathologies qui ne représentent pas à l'instant un danger pour la vie, mais qui pourraient devenir graves si elles n'étaient pas soignées) meure continus;
- tutelle de la grossesse et de la maternité;
- la sauvegarde de la santé du mineur;
- les vaccinations selon la réglementation nationale et internationale;
- la prophylaxie, le diagnostic et le soin des maladies infectieuses;

Pour recevoir les soins ci-dessus, il sera délivré une carte au code STP (Étranger Temporairement Présent) valable 6 mois sur tout le territoire national. La carte STP est délivrée par:

- les ASL de la Commune de résidence subordonnée à la présentation d'un certificat médical;
- tous les Hôpitaux;
- aux urgences de l'Hôpital Galliera et au Bureau d'accueil.

Pour d'autres informations s'adresser à ASL3 Genovese: Bureau pour les relations Publiques (URP), Largo San Giuseppe 2a, Tel:010 3447582 — 010 3447581.

Pour les personnes étrangères auprès de l'Hôpital Galliera il existe le support des Médiateurs Culturels qui peut être requis aux urgences ou au personnel de l'accueil.

### 3) Accueil

L'organisme hospitalier « Ospedali Galliera » (fondé comme oeuvre de charité Pia De Ferrari Brignole Sale) grâce à la générosité de la Duchesse de Galliera fut construit de 1877 à 1888.

Vu le décret ministériel du 14/07/1995, l'établissement devient un hôpital d'utilité nationale et de haute spécialisation. L'hôpital se caractérise pour son modèle d'ouverture sur le territoire assurant un ensemble de prestations aux citoyens. En effet, depuis le mois de février 2008, un EHPA (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) a été fondé et compte aujourd'hui une capacité de 458 lits.

## LANGUE FRANÇAIS

L'aspect assistentiel est entendu comme un parcours qui vient complété au niveau diagnostique, thérapeutique, revalidation, recherche scientifique, formation, innovations technologiques et qui constitue l'élément central pour tous le personnel. En 2013 est né le projet de « centralisation », modèle qui prévoit une assistance ospedalière plus efficace. La nouvelle organisation prévoit une prise en charge du patient dans sa globalité et selon le niveau de complexité du cas : le premier niveau — Haute intensité de soin — (réanimation, soins intensifs), le deuxième niveau — Moyenne intensité de soin — (médecine et chirurgie aigüe), troisième niveau (médecine physique et réadaptation). Les différents départements médicaux de l'hôpital sont associés aux services d'imagerie médicale et de génétique.

L'Hôpital est doté en outre d'un Pôle technologique d'excellence de dernière génération qui comprend: n.1 PET/Scanner, n.3 IRM, n.3 Accélérateurs Lineaires et n.1 MID (Metal Iron Detector) qui utilise un procès unique au monde qui permet de mesurer la quantité de fer en excès dans l'organisme. L' Hôpital Galliera est siège du Registre Italien Donneur Moelle Osseuse — I.B.M.D.R. Italian Bone Marrow Donor Registry ([www.ibmdr.galliera.it](http://www.ibmdr.galliera.it)).

Parmi les projets importants de l' Hôpital il y a la construction d'un Nouvel Hôpital à l'avant-garde qui comprend des espaces dédiés aux niveaux d'intensité de soin, technologique et «vert» (sauvegarde de l'environnement et réduction énergétique).

Le pavillon historique qui date de 1888, deviendra un pôle multi services qui comprendra l'administration et la recherche.

### **4) POURQUOI FAIRE DON DU CORDON OMBILICAL?**

Le cordon ombilical et le sang qu'il contient sont normalement éliminés après l'accouchement.

Le prélèvement se fera immédiatement après la naissance du bébé, dès que le cordon est coupé. Il n'est en rien préjudiciable à l'enfant ou à la mère.

Le sang de cordon, riche en cellules souches hématopoiétiques foetales ouvre des perspectives thérapeutiques en particulier pour les patients ayant des affections hématologiques, telles que les leucémies.

Le sang de cordon peut être congelé et stocké, de manière à pouvoir être utilisé en cas de greffe médullaire pour les patients qui n'ont pas de donneurs au sein d'une fratrie.

A l'heure actuelle en Italie, il est interdit la création de banques privées qui permettent le stockage du sang placentaire à des fins personnelles pour une éventuelle greffe autologue.

Actuellement, il est possible la conservation du sang de cordon au bénéfice du bébé même ou d'un membre de la famille du donneur atteint d'une pathologie susceptible d'être traitée par une greffe de sang placentaire.

La recherche dans ce domaine est continuellement en évolution, il existe déjà de nombreux cas d'utilisation de sang placentaire provenant d'une personne non spécifiée. En ce qui concerne la conservation autologue, les personnes qui le souhaitent doivent s'adresser à des établissements étrangers.